



Charbonnier les Mines

BULLETIN MUNICIPAL n°79

EDITO

Madame, Monsieur, cher concitoyen,

Cette fois, mon édito sera très court, la loi m'en oblige en raison des prochaines élections municipales.

Au moment où j'écris ces quelques mots, notre pays traverse une véritable pagaille politique et nous ne savons toujours pas si nous aurons un budget 2026.

Cette crise politique majeure aura inévitablement des répercussions sur notre budget communal et intercommunal. Nous ignorons encore quel sera le soutien de l'Etat, quelles dépenses supplémentaires seront imposées aux collectivités ou quel sera l'impact de certaines décisions qui pourraient retarder ou remettre en cause nos projets.

Depuis 18 ans, je suis, avec trois conseils municipaux différents, à votre service. Personne n'est parfait mais nous avons fait tout notre possible pour satisfaire le maximum d'entre vous.

La 2ème tranche des travaux du quartier Montagnat a débuté mi-novembre et nous avons bon espoir de pouvoir terminer les travaux d'aménagement de la 1ère et 2ème tranche au premier semestre 2026.

Les 15 et 22 mars 2026, vous aurez à élire un nouveau conseil municipal.

Mon vœu le plus cher est qu'il poursuive l'amélioration et le dynamisme de notre village.

Permettez-moi de vous souhaiter à vous, votre famille et vos êtres chers une bonne année 2026 et qu'elle préserve en particulier votre santé.

Le Maire

L'équipe municipale vous souhaite une belle année 2026 et une bonne santé et vous convie aux Vœux du maire le vendredi 16 janvier à la salle polyvalente à 18h30



ComMaVille : une façon de communiquer et de s'informer

Afin de diffuser des informations sur notre Commune, n'hésitez pas à télécharger sur votre smartphone l'application **ComMaVille**. C'est entièrement gratuit.

Elle permet de diffuser en temps réel des informations à destination des administrés, d'alerter la population en cas d'urgence, de travaux, d'intempéries et de signaler des événements culturels ou festifs.

RPI Les Petits Mineurs

Notre école, Le RPI DES PETITS MINEURS de Charbonnier-les-Mines, Moriat accueille cette année 107 élèves.

Nous tenons tout particulièrement à remercier les deux municipalités et l'Association des Parents d'élèves (APE) sans qui nous n'aurions pas pu faire participer nos élèves aux différentes actions proposées. Après plusieurs années à nos côtés, l'APE vient d'être dissoute faute de membres actifs et nous remercions les représentants des parents d'élèves nouvellement élus d'avoir bien voulu reprendre à leur actif les différentes manifestations permettant de financer notre coopérative scolaire.

Le 16 décembre 2025, tous les élèves ont pu assister au spectacle de magie « Bigoudicolibri » offert par notre coopérative. Le goûter a quant à lui été pris en charge par la Coopérative scolaire. A noter que les représentants de parents d'élèves ont organisé une vente d'objets de Noël confectionnés par nos élèves le vendredi 19 décembre 2025.

Cette année, plusieurs actions ont d'ores et déjà été programmées :

- Plusieurs rencontres sportives dans le cadre de l'USEP (**Union sportive de l'enseignement du premier degré**),
- Les élèves des classes de CP/CE/CM participeront tous, cette année encore, au cycle natation qui débutera 20 avril 2026 et se terminera le 15 juin 2026. Les séances se dérouleront à la piscine d'Issoire. L'Agglo Pays d'Issoire ayant pris la compétence NATATION, elle assure le financement de cette activité (transport et frais de bassin).
- La classe de TPS/PS/MS/GS participera au défi lecture.
- L'Agglo Pays d'Issoire s'est engagée depuis 2023 dans une Convention Territoriale d'Education artistique et culturelle afin de favoriser la découverte et l'accès à des actions culturelles et des pratiques artistiques afin de créer une émulation culturelle à l'échelle du territoire. A ce titre, notre école bénéficiera d'une intervention patrimoine et a été retenue pour deux parcours :
 - Le parcours « les cailloux graphiques » proposé aux élèves de CE et CM. Un sérigraphe leur proposera de créer des affiches en sérigraphie autour de pierres et roches spécifiques au territoire en liaison avec la visite de la Mine de Bayard à laquelle ont participé tous nos élèves en début d'année.
 - Le parcours « Comme un ricochet » proposé aux élèves des classes de TPS au CP. La danseuse Marion Evesque leur proposera des ateliers de danse pour réaliser une chorégraphie autour de la gestuelle de lancer de cailloux.
 - Nous participerons à une restitution de ces deux parcours dans le cadre du Festival ARTD'ECOLE qui se déroulera du 11 au 16 juin 2026 au Vernet Chaméane et nos élèves assisteront au spectacle « Marcellin Caillou » dans le cadre de la saison culturelle de l'Api le jeudi 5 mars.
- 4 classes se rendront à Paleopolis le 19 juin 2026 dans le cadre de la sortie de fin d'année.

A noter dans vos agendas :

- Le loto de l'école se tiendra le samedi 28 mars 2026 à 20h00 à la salle polyvalente
- La fête de l'école aura lieu le samedi 29 juin 2026 dans la cour de l'école élémentaire. Le spectacle débutera à 09h30 suivi de la kermesse.

Nous renouvelons nos remerciements très chaleureusement aux bénévoles de la Bibliothèque municipale qui permettent à nos élèves d'emprunter des livres tous les quinze jours environ.

Nous vous souhaitons de passer une excellente année scolaire et de belles fêtes de fin d'année.

L'équipe enseignante.

INFOS MAIRIE

ELECTIONS MUNICIPALES 2026

Les prochaines élections municipales se dérouleront les **dimanche 15 et 22 mars 2026**.

Inscription sur la liste électorale

En cas de déménagement, vous pouvez vous inscrire en ligne sur le site **service-public.gouv.fr** (particulier/vos droits) **jusqu'au 04 Février 2026**, ou en mairie de Charbonnier les Mines **jusqu'au 6 Février 2026**.

Vous devez dans les 2 cas fournir :

- Un justificatif de domicile
- Un justificatif d'identité et de nationalité.

Pour les jeunes de 18 ans, l'inscription est automatique sur la liste électorale de la Commune où a été fait le recensement citoyen.

Vérification de la situation électorale

En cas de doute, vous pouvez vérifier grâce au téléservice « Interroger sa situation électorale », votre inscription et l'adresse du bureau de vote. Il vous suffit d'indiquer la commune dans laquelle vous pensez être inscrit, votre nom, vos prénoms, votre sexe et votre date de naissance.

Changement du mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants :

CHARBONNIER LES MINES

En application de la loi du 21 mai 2025, les élections municipales ont désormais lieu selon un scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1 000 habitants comme c'est déjà le cas des autres communes.

Cette évolution répond à trois objectifs :

- **Harmoniser les modes de scrutin pour les élections municipales.**
- **Renforcer la parité.**
- **Répondre à la crise de l'engagement.**

Jusqu'à présent, les conseillers municipaux de la Commune de Charbonnier les Mines étaient élus au scrutin majoritaire, plurinominal, à deux tours. Le panachage était autorisé. On pouvait rayer un nom et en rajouter un autre sans que le bulletin soit annulé.

Pour les élections municipales de mars 2026, le mode de scrutin sera un scrutin de liste paritaire proportionnel. Les listes devront être paritaires et complètes. Aucun panachage ne sera plus possible. Il ne sera également plus possible d'ajouter ou de supprimer des noms ni de modifier l'ordre de présentation.

Une dérogation a été prévue pour les communes de moins de 1 000 habitants. En effet, pour ces communes, la liste peut comporter jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif légal du conseil municipal, à savoir : 15 conseillers municipaux.

Exemple pour Charbonnier les Mines

	CHARBONNIER LES MINES 954 HABITANTS
Effectif légal du conseil municipal	15
Nombre de candidats par liste paritaire	Au minimum 13 candidats et au maximum 17 candidats

MODIFICATION SUR LES CARTES ELECTORALES : QUELQUES RAPPELS

Erreur d'état civil sur la carte électorale

L'état civil qui apparaît sur la carte électorale est celui enregistré au Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques, géré par l'INSEE.

Le R.N.I.P.P. a pour vocation de vérifier l'état civil officiel des électeurs. Cependant des erreurs peuvent exister. Dans ce cas, l'électeur peut demander la correction. Un service est mis à disposition sur le site : service-public.fr « Rectification de l'état civil sur la liste électorale ».

Changement d'adresse sur la carte électorale

En cas de déménagement au sein de la même commune, l'électeur doit informer la mairie de sa nouvelle adresse :

- Soit en ligne sur service-public.fr « Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales », accompagnée d'une justification du nouveau domicile.
- Soit en mairie

Vous devez fournir les documents suivants :

- Une justification du nouveau domicile.
- Le formulaire CERFA n° 12669

NE PAS OUBLIER DE COCHER DEMENAGEMENT AU SEIN DE LA MEME COMMUNE

Décoration de Noël

Un petit groupe de bénévoles a décidé cette année de redonner des couleurs de Noël à notre village. Durant plusieurs vendredi, nous avons fait le tri des décos, retapé les décorations déjà existantes : sapin en palette, personnages, panneaux de direction (merci à Véro, Françoise, Eric, Nicolas et l'ancien CMJ) et créé de nouvelles décorations. Nous avons installé tout ce matériel un samedi matin et le CMJ s'est occupé de décorer le quartier commercial. Nous avons encore plein d'idées pour l'année prochaine !!

Un grand merci aux bénévoles (Mercédès, Lucie, Colette, Audrey, Patou, Brigitte, Céline, Jerome, Laure, José) et à tous ceux qui nous ont répondu à notre appel aux dons.

Marie-Laure JACQUET



INFO PUNAISE DE LIT

Alors que les punaises de lit avaient globalement disparu en France depuis les années 50 en France, l'augmentation des échanges mondiaux et du tourisme ainsi que le développement de leur résistance aux insecticides semblent avoir contribué à leur retour parmi nous.

Leur installation dans un logement n'est pas liée à un manque d'hygiène, contrairement à ce que de nombreuses personnes peuvent penser, mais nécessite une intervention rapide de ses occupants pour éviter au maximum l'étendue de l'infestation.

Comment reconnaître des punaises de lits ?



La punaise de lit est visible à l'œil nu. Elle est de **forme ovale** et est généralement de **couleur brune** (marron foncé) ou un peu rouge après s'être nourri de sang. Elle ne saute pas et ne vole pas. Une fois à l'âge adulte, la punaise de lit mesure entre 4 et 7 mm (équivalent à la taille d'un pépin de pomme).

Où trouve-t-on les punaises chez soi ?

Les punaises de lit vivent principalement dans la **chambre à coucher**. Les salons avec canapé et tapis peuvent aussi être infestés. Elles sont cependant difficiles à observer car elles **fuiet toute lumière naturelle ou artificielle** et s'abritent dans des **endroits sombres**, parfois étroits et peu accessibles (matelas, lattes ou fentes du sommier, bois du lit, plinthes, angles des murs, fond des placards...).

Combien de temps vivent-elles ?

Les **punaises de lit vivent en moyenne entre 6 et 24 mois**. Elles se nourrissent de sang (repas sanguins) et peuvent survivre plusieurs mois parfois sans se nourrir. Elles sont actives et se nourrissent essentiellement la nuit.

A quoi ressemblent les piqûres des punaises de lit ?

La piqûre de punaise de lit est souvent indolore au moment même de la piqûre. Les piqûres ressemblent à des piqûres de moustique et surviennent la nuit, quand les punaises de lit sont actives. Les punaises de lit peuvent piquer plusieurs dizaines de fois le corps d'une personne en une seule nuit afin d'être suffisamment nourries. Ces piqûres peuvent se regrouper par 3 ou 5 sur la peau, parfois en ligne.

Elles sont généralement situées sur les **parties du corps découvertes pendant la nuit** (visage, mains, bras, jambes). Puis si la personne continue à vivre dans un endroit infesté, les piqûres s'étendent partout sur la peau.

Les piqûres de punaises de lits disparaissent naturellement sous dix jours et ne nécessitent pas de soins particuliers. Nettoyez-vous la peau et essayez de ne pas vous gratter pour éviter toute surinfection.

Elles peuvent parfois provoquer des démangeaisons ou parfois même une réaction allergique (urticaire) liée à la salive de la punaise de lit. Si vous souffrez de démangeaisons persistantes, consultez votre médecin qui pourra vous prescrire une crème pour vous soulager.

Quelles maladies peuvent-elles transmettre ?

La punaise de lit ne transmet pas de maladie lorsqu'elle pique les occupants des logements infestés mais elle peut avoir un **impact sur leur santé mentale en particulier sur le plan psychologique (anxiété, stress, insomnie, crises d'angoisse) et relationnel (isolement social)**.

CANTINE

Rappel :

Nous rappelons que l'inscription à la cantine doit se faire en mairie **IMPERATIVEMENT** le mardi avant 16h30 pour la semaine suivante. Nous n'accepterons plus les enfants inscrits après cette date. Toute réclamation concernant les repas est à faire en mairie.

"Le permis de conduire :

Depuis le 1er janvier 2024, plusieurs changements importants sont entrés en vigueur :

- **Abaissement de l'âge minimum pour passer le permis de conduire** : Il est désormais possible de passer l'examen du permis de conduire dès l'âge de 17 ans, facilitant ainsi la mobilité des jeunes, notamment en milieu rural.
- **Suppression du retrait de point pour les petits excès de vitesse** : Les excès de vitesse inférieurs à 5 km/h ne sont plus sanctionnés par un retrait de point sur le permis de conduire. Toutefois, ces infractions restent passibles d'une amende.
- **Numérisation du permis de conduire** : Depuis le 14 février 2024, il est possible d'importer son permis de conduire dans l'application France Identité, offrant ainsi une version numérique du permis accessible depuis votre smartphone.

Démarches en ligne liées au permis de conduire :

- **Inscription à un stage de récupération de points agréé par la préfecture du Puy-de-Dôme à proximité de Charbonnier les Mines** : Consultez le site LegiPermis <https://www.legipermis.com/stage-recuperation-points/> et connaître les modalités d'inscription.
- **Consultation du solde de points et téléchargement du relevé d'information intégral (RII)** : Accédez au service "Mes points permis" <https://mespoints.permisdeconduire.gouv.fr/> pour consulter votre solde de points et télécharger votre RIR
- **Inscription à l'examen du code de la route ou correction d'erreurs sur le permis de conduire** : Rendez-vous sur le site de l'ANTS pour effectuer ces démarches en ligne : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>
- **L'application France identité** : Intégrez votre permis de conduire numérique aux côtés de votre carte d'identité, facilitant ainsi vos démarches administratives et contrôles routiers : <https://france-identite.gouv.fr/>

ESPACES SANS TABAC

Depuis le 1^{er} juillet 2025, de nouveaux lieux sans tabac sont entrés en vigueur.

Ce que dit la réglementation :

En France l'interdiction de fumer est régie par le Code de la Santé publique. Depuis 1991, il est interdit de fumer dans les lieux à usage collectif.

Lieux concernés par l'interdiction de fumer :

- Les lieux fermés et couverts accueillant du public ou constituant des lieux de travail.
- Les moyens de transport collectif.
- Les espaces non couverts des écoles, collèges et lycées publics et privés.
- Les établissements destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement des mineurs.
- Les aires de jeux pour enfants.

Nouveaux lieux interdits au tabac depuis le 1^{er} juillet 2025 :

Le décret du 2 mai 2025 étend désormais les lieux sans tabac à plusieurs espaces extérieurs.

- Parcs et jardins publics - Plages bordant des eaux de baignade.
- Zones affectées à l'attente des voyageurs - Espaces non couverts des bibliothèques.
- Espaces non couverts des équipements sportifs.
- Les abords immédiats des établissements scolaires.

Info sur l'intoxication au monoxyde de carbone



Chaque année, plus d'une centaine d'épisodes ou d'évènements d'intoxications au monoxyde de carbone (CO) sont signalés à l'ARS Auvergne Rhône Alpes. Ils conduisent à l'intoxication d'environ 300 personnes tous les ans dont la majorité est transportée vers un service d'urgence hospitalier par les services de secours de la région. Plusieurs décès sont à déplorer.

Quels sont les symptômes et les risques pour la santé ?

Inodore et invisible, le monoxyde de carbone est un gaz asphyxiant très dangereux, qui peut provoquer des intoxications graves et rapides. Il peut causer des vertiges, des troubles du comportement ainsi que des pertes de connaissance pouvant mener à un coma voire à un décès. Les premiers symptômes qui peuvent alerter sont multiples : nausées, vomissements ; maux de tête, malaises.

Comment éviter une intoxication au monoxyde de carbone ?

80 % des intoxications au monoxyde de carbone concernent les particuliers avec comme principales sources d'intoxication, leur appareil de chauffage : chaudières, poêles, chauffages d'appoint.

Dès la fin de l'été, chaque habitant doit faire vérifier son installation (chaudière, chauffe-eau, inserts, poêle) par un professionnel qualifié ou faire ramoner les conduits de sa cheminée. Il est également important de vérifier que les fenêtres et les bouches d'aération ne soient pas obstruées.

Au moment de l'allumage de son chauffage, chacun doit veiller à :

- Aérer tous les jours au moins 10 minutes son logement.
- Respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion et ne pas utiliser des appareils dont l'usage n'est pas destiné à se chauffer tels que les cuisinières, les braseros, les fours ou les réchauds.
- Limiter l'utilisation des chauffages d'appoint à 2 heures de fonctionnement.

Que faire en cas d'intoxication au monoxyde de carbone ?

Dès les premiers symptômes (nausées, maux de tête, vertiges), il est essentiel de mettre en sécurité tous les occupants du lieu concerné. Plusieurs réflexes doivent être adoptés tels que l'aération des locaux, l'arrêt des appareils de chauffage, et l'évacuation des lieux. Ensuite, il faut appeler les secours (pompiers, SAMU) en composant le 112, le 18 ou le 15.

VALTOM

Les déchets verts : un trésor pour nos jardins !

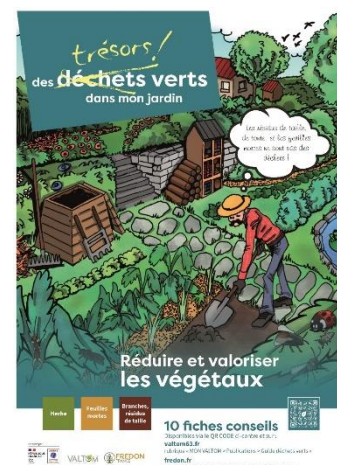
Et si nos déchets verts devenaient une ressource précieuse ?

Le VALTOM met gratuitement à votre disposition un **guide pratique** à télécharger en flashant le QR code ci-contre ou à retirer directement en mairie. Ce support astucieux rassemble **10 fiches de conseils** pour transformer facilement vos déchets verts en véritables atouts pour votre jardin : paillage, compost, gestion naturelle...

Des **solutions simples et concrètes** pour valoriser, réduire voire supprimer la production de ces déchets.

Les **horaires d'ouverture de la plateforme** installée sur votre commune sont les suivants :

- lundi : 8h-12h et vendredi : 14h-16h30.



L'actualités du CMJ



Le dimanche 8 juin a eu lieu notre 2ème randonnée, un peu moins de participants que l'année précédente, mais nous avons eu de bons retours, ce qui va nous encourager à reproduire cette action. Les gains serviront au futur voyage de fin de mandat de notre CMJ. Nous remercions tous les participants, les habitants du village qui ont donné sans participer, les personnes qui nous ont aidé et le CMJ remercie chaleureusement l'association « AMITIÉ ET LOISIRS », pour leur grande aide.

Comme chaque année, 3 jeunes élus ont participé aux animations du 14 juillet en tant que jury de la course de caisse à savon.

Le Samedi 4 octobre, c'est une sortie un peu particulière que nous avons faite, une sortie hommage, en effet, nous avons rendez au musée de la résistance du Mont Mouchet, une visite guidée et privée, adaptée à nos jeunes élèves. Le musée rien que pour nous, merci à notre guide qui a su captiver l'attention des enfants sur le rôle et les actions des résistants dans notre région.

Après la visite du musée, nous avons rendez-vous avec le maire de Clavières pour rendre un hommage en déposant une gerbe sur la stèle d'un enfant de Charbonnier les Mines, le résistant **Jean Oharocki**, tombé le jour de son 17^{ème} anniversaire lors de la bataille du Mont Mouchet à Clavières le 11 juin 1944. Un moment d'échange s'en est suivi avec le maire sur les événements qui ont eu lieu entre le 10 et 13 juin 1944.

Merci au Maire de Clavières pour son accueil.

Le CMJ continue de travail sur la mini-ferme. Dans ce cadre, ils ont pris contact avec la ferme pédagogique de Mailly à Bard, la ferme pédagogique de la Moulerette à Montpeyroux et du Parc animalier d'Auvergne à Ardes sur Couze.

C'est ainsi que le mardi 7 octobre, nous sommes allés prendre des renseignements à la ferme de Mailly, 5 enfants ont pu discuter avec la propriétaire des lieux et poser de nombreuses questions, sur la conception d'une mini ferme, l'alimentation, la sociabilisation des animaux entre différentes espèces, sur l'aspect sanitaire, sur l'entretien des enclos, etc.

La même opération a eu lieu le samedi 18 octobre, c'était autour de la ferme pédagogique de la Moulerette d'accueillir 5 autres enfants et d'aborder les mêmes thèmes.

Nous remercions ces 2 structures pour leur accueil, leur gentillesse. En cas de validation de ce projet, elles nous ont promis leurs soutiens. Merci à elles.

Les actions vont se poursuivre, notant avec le jeu concours « mon beau sapin » récompensant le plus beau sapin du village.



MEDIATHEQUE

Vous sentez l'hiver qui arrive et vous vous verriez bien, « tranquille au chaud », avec un bon livre ! Rien de plus simple ! Venez à la médiathèque de Charbonnier, trouver votre bonheur, parmi un large choix de titres et en plus profiter des conseils avisés des bénévoles.

Vous trouverez dans nos rayons, une grande diversité d'ouvrage, disponible en plusieurs formats, livres de poche, large vision, livres audio, etc. qui couvrent tous les domaines et tous les styles, de la BD adulte et enfants, en passant par la littérature jeunesse, le roman, le polar, le livre de terroir, mais aussi, des nouveautés.

Envie d'un livre en particulier, n'hésitez pas à venir nous voir pour nous en faire part, car nous avons la possibilité de réserver des livres auprès de la médiathèque départementale, ce qui vous offrira un éventail de choix encore plus grand.



Pour les fondus de nouvelles technologies, nous vous rappelons que vous pouvez accéder gratuitement, depuis chez vous au « portail numérique en ligne, de la médiathèque départementale. Pour vous inscrire, il vous suffit juste de venir à la médiathèque et on vous expliquera comment faire.

C'est toujours avec la même joie et le même enthousiasme, que nous accueillons les élèves de l'école dans nos locaux, tous les 15 jours. Chaque enfant a le plaisir de choisir un ou plusieurs livres parmi une sélection adaptée à son âge

Pour la quatrième fois, (en autant d'édition), les bénévoles de la médiathèque, ont participé activement, à la préparation et au bon déroulement de «Charbo fait son show ». Au travers de cette manifestation festive, nous avons pu non seulement partager un moment agréable avec la population du village mais également attirer à nous de nouveaux lecteurs grâce à notre stand où de nombreuses personnes sont venues discuter avec nous tout au long de la journée.

Les bénévoles continuent inlassablement, à donner de leur temps et leur énergie pour faire de la médiathèque un endroit convivial ouvert à tous, alors n'hésitez pas à venir nous voir, nous accueillerons avec plaisir et toujours avec le sourire.

L'équipe des bénévoles en profitent pour vous souhaiter à toutes et à tous, une très bonne année 2026

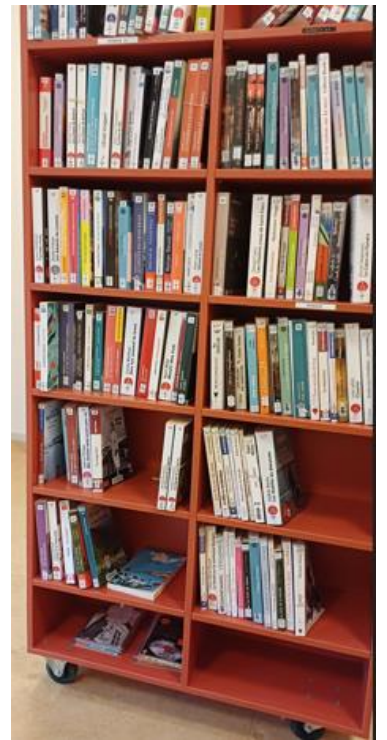
Horaires d'ouverture :

le mercredi de 10 heures à 11h30

le jeudi de 16 heures à 18 heures

le samedi de 14 heures à 15 heures.

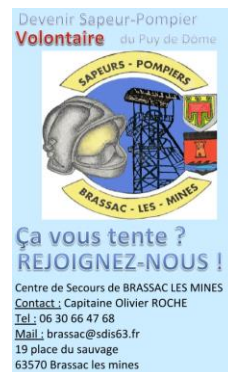
Un grand merci à José, Jean-François et Philippe qui ont mis en place la vitrine dans la médiathèque et qui ont installé divers objets de la mine et objets issus de recherches archéologiques menées sur Charbonnier. Merci à Jean-Paul RAMOS qui a bien voulu donner à la commune tous ces objets. N'hésitez pas à venir les regarder.



Sapeurs-pompiers

L'ensemble des sapeurs-pompiers de Brassac remercie les habitants de Charbonnier les Mines pour leur accueil chaleureux lors de notre passage pour le calendrier.

De plus, les Sapeurs-pompiers de Brassac les Mines recrutent, si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à prendre contact avec le chef de centre Capitaine ROCHE Olivier. En vous souhaitant nos meilleurs vœux pour 2026



INFOS DU C.C.A.S.

COMPLEMENTAIRE SANTE

AXA propose aux habitants de Charbonnier les Mines une complémentaire Santé avec une réduction de 20 % sur le tarif affiché.

Pour un devis personnalisé, en fonction des besoins de chacun, n'hésitez pas à contacter M. KUSMIERCZYK Jean-Christophe ☎ 06-61-72-50-17

PASS REGION SENIORS

La Région Auvergne Rhone Alpes lance une nouvelle initiative destinée aux 2 millions de seniors âgés de 65 ans et plus vivant sur notre territoire : Le Pass' Région Seniors

Cette carte nominative gratuite offrira à nos aînés des avantages et des réductions auprès d'un large réseau de partenaires régionaux : commerçants, artisans, associations, etc... ;

L'inscription est gratuite, simple et rapide :

🔗 https://passregion.auvergnerhonealpes.fr/Partenaire/Presentation_PS.aspx

INFO : Le don du sang, j'y pense et je le fais !

EFS ne souhaite plus faire de collecte sur notre commune au vu du nombre insuffisant de donneurs : n'hésitez pas à accomplir ce geste dans les communes avoisinantes. Les infos seront disponibles sur notre application ComMaville et sur le site de l'AFS.

Repas des Anciens

Nous allons retrouver nos aînés autour d'un repas le 18 janvier 2026 à la salle polyvalente.

Pour ceux qui ne peuvent pas venir au repas, les colis seront distribués **le samedi 17 janvier au matin** avec les enfants du CMJ que je remercie. Nous vous rappelons que cette animation est réservée aux personnes de + de 70 ans. N'hésitez pas à vous signaler à la mairie si vous êtes concernés.

Prenez bien soin de vous et soyez prudents. Les membres du CCAS reste à votre disposition en cas de besoin, n'hésitez pas à nous contacter.

Marie-Laure JACQUET

Bulletin périodique d'informations municipales

Rédaction : Les conseillers municipaux et les présidents d'associations locales.

Conception, assemblage : Hélène MESTRE, Nicolas BESSON, Marie-Laure JACQUET, Rachel HENRY

Tirage : 500 exemplaires à Centre-com à Issoire

Mairie de Charbonnier les Mines - rue de la liberté - 63340 CHARBONNIER LES MINES

Mail : mairie.charbonnier63340@orange.fr - Tel : 04.73.54.05.24 - Site web : www.charbonnier-les-Mines.fr

Infos associations

Association "Vizad'Endurance Equi Passion Nature"



Le 28/09/2025 c'est sous une météo clémente, qu'a eu lieu le 6ème Raid Équestre du Montcelet organisé par notre association "Vizad'Endurance Equi Passion Nature". Avec les départs et les arrivées sur le site de la salle polyvalente d'Unsac (63340 St Gervazy) se sont de nombreux chevaux et cavaliers venus de différents départements, qui ont parcouru, 20 ou 30 ou 40 ou 60 ou 80 ou 100 kms. Sous l'œil attentif des vétérinaires, ils ont concouru sur des chemins balisés par nos soins sur les communes de

Moriat, Collanges, Vichel, Madriat, Chalus, Saint Germain Lembron, Charbonnier les Mines, Saint-Gervazy.

Cette sixième édition étant à nouveau un véritable succès, nous reconduirons cette compétition en septembre 2026 et nous accepterons les bénévoles pour la préparation de cet événement.

En attendant, nous vous présentons tous nos meilleurs vœux de bonheur, de réussite et surtout la santé pour 2026.



Régine Roux - Présidente

ASSOCIATION « TEAM CHARBO »

Bonjour à tous et toutes,

Tout d'abord l'association présente ses meilleurs vœux pour cette année 2026, pour vous et vos familles et un remerciement tout particulier à Mr le Maire et à toute son équipe pour leur présence et leur soutien.

2026 marquera une date anniversaire pour notre association : 10 ans d'existence sur de la commune de Charbonnier les Mines !!

On retrouve toujours au sein de l'association :

Les COURS DE YOGA et ZUMBA animés par Cyrielle, et qui ont lieu les mercredis soir à partir de 18h30.

L'ATELIER COUTURE qui se déroule les mardis soir de 19 h à 21h... voir plus tard. Le projet commun 2026 sera la confection d'un pantalon d'été et d'un sac de voyage.



Dates à retenir pour l'année 2026 :

Les puces des couturières et loisirs créatifs le dimanche 22 février 2026 à partir de 9h avec présence d'un artisan affûteur (pour tout type de lames : ciseaux, couteaux, haches...)

Crop scrapbooking le samedi 10 octobre 2026, sur invitation et réservation.

Pour toutes informations sur l'association ou sur les rassemblements vous pouvez poser vos questions via le mail : prunelle63@orange.fr

La présidente Emilie Rosa

CHARBO FAIT SON SHOW

Charbo fait son show 2025 : la réussite collective d'un cœur de village en effervescence !

Pour sa 4^{ème} édition, Charbo Fait son show 2025 a connu un changement majeur dans son organisation et déroulement. En délocalisant l'évènement de la place centrale vers le bas du village nous avons choisi de faire revivre le vieux Charbonnier les mines. Un pari réussi pour notre plus grand plaisir mais aussi celui des habitants et des visiteurs.

Une initiative qui nous a poussé à nous réinventer en faisant face à de nombreux défis d'ordre logistique et réglementaire puisque la course de nos folles caisses à savon, devait emprunter une portion de route départementale soumise à autorisations préfectorales.



Ce challenge a été relevé collectivement grâce à l'engagement d'environ 70 bénévoles le jour J. Cette manifestation, c'est aussi l'histoire d'un noyau dur d'une trentaine de femmes et hommes qui tout au long de l'année ont donné de leur temps libre pour parfaire l'organisation d'une telle journée. Nous tenions donc à remercier l'ensemble des bénévoles et vous dire que vous pouvez être fiers de vous puisqu'on l'a fait ! Charbo fait son show 2025 c'était :

- 21 caisses à savon au départ d'une piste complètement folle
- 45 exposants au marché artisanal
- 250 personnes au repas géant
- Plusieurs milliers de visiteurs sur la journée.

2025 est également une année charnière, puisque Nicolas BESSON, l'homme à l'origine des festivités depuis 2021, a quitté la présidence de l'association et un nouveau bureau a été élu lors de notre dernière Assemblée générale du 11 Octobre 2025.

Le nouveau bureau et l'ensemble des bénévoles remercient chaleureusement Nicolas pour son investissement, ses idées mais aussi et surtout pour le lancement de cette très belle réussite locale qui aujourd'hui, rayonne au-delà du bassin minier. Oui, à présent nous pouvons le dire, il fallait bien être un peu fou pour se lancer dans une telle organisation ! Nous retiendrons les moments de partage, mais aussi parfois de doute, tout en gardant cette cohésion qui nous ont donné l'envie d'aller toujours un peu plus loin d'année en année. Nous remercions également Jean Christophe BOISSAT, qui occupait la fonction de secrétaire dans l'association depuis sa création et qui passe aujourd'hui le flambeau.

L'édition 2026 est déjà en cours de préparation et les bénévoles nous concoctent déjà une très belle journée remplie de surprises.

Le nouveau bureau :

- Patrick CHION, Président
- Audrey CARPENTIER, Vice-présidente
- Elodie MARQUES, Vice-présidente
- Elodie MUZARD, Trésorière
- Laure GRANDJEAN, Trésorière adjointe
- Véronique TERRAZ, Secrétaire
- Laetitia COURTINE, Secrétaire adjointe.

Envie de participer "un peu, beaucoup, passionnément" ? Rejoignez l'équipe des bénévoles et n'hésitez pas à nous contacter :

contact@charbo-fait-son-show.fr ou par téléphone auprès de Patrick au 06 40 40 45 11.

AMICALE LAIQUE

L'Amicale Laïque continue les cours de gym d'entretien à la salle des fêtes.

Les mardis de 10h20 à 11h20, cours seniors avec échauffement adapté, renforcement musculaire, atelier équilibre, jeux de balles, atelier mémoire, etc...

Les mardis de 20h à 21h, cours adultes avec échauffement, renforcement musculaire, stretching.

Les cours sont dispensés par Caroline Petit, mixtes et ouverts à tous.

Le 22 novembre, nous avons organisé un bal trad avec repas aligot saucisse.

Une quarantaine de personnes est venue au repas et les convives ont pu digérer au son Des Orteils Agités, groupe de musique trad dont les membres ont fait leurs débuts à Charbonnier les mines.

Violette était là pour apprendre les pas aux non-initiés.



Le samedi 28 février après-midi, les Pièces Montées de la Couze nous présenteront leurs 2 nouvelles pièces : Les jumeaux et Le retour aux fourches.

N'hésitez pas à venir les voir, fou rire garanti!

Toute l'équipe de l'Amicale Laïque vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année et vous dit à l'année prochaine !

Audrey

COMITE DES FETES

Comme chaque année maintenant, nous avons participé à Charbo fait son show à travers la participation de nos membres au montage/démontage, tenue de la buvette et décoration.

Malheureusement, nous avons dû annuler au dernier moment notre vide-greniers de septembre à cause du mauvais temps.

Notre marché de Noël du 16 novembre a connu un grand succès et il a vu venir une nouvelle fois le Père Noël pour une séance photo avec le studio photo AS-PHOTO de Lempdes sur Alagnon. Merci à lui pour sa visite en avant-première !



Pour 2026, vous pourrez retrouver notre vide grenier à la **salle polyvalente** en intérieur et extérieur dans la cour le dimanche 7 juin .

A venir aussi notre vide-greniers le 20 septembre et notre marché de Noël le dimanche 15 novembre.

Nous vous souhaitons une douce et agréable année 2026

L'équipe du comité des fêtes

CLUB AMITIES ET LOISIRS

Le club a repris ses activités hebdomadaires le mardi 9 septembre, avec une soixantaine d'adhérents présents pour les cartes et jeux divers.

Cette année, nous avons fêté les anniversaires très appréciés par les personnes concernées. Cela met une bonne ambiance dans la salle.

Le 23 septembre, 2^{ème} concours de belote, réservé aux adhérents, 24 doublettes enregistrées.

Le 26 octobre, quelques chaises vides à notre loto. Merci à la présence massive de nos adhérents et à la seule association du village.

Le 2 novembre, sortie grenouilles, nous étions 109 adhérents.

Le 18 décembre, le repas de Noël a clôturé l'année. Que chacun soit rassuré, malgré les résultats mitigés de notre loto, les festivités ont été maintenues et chacun a pu compter sur la générosité du Père Noël qui a distribué ballotins de chocolats et volailles à chacun. Michel CHEVARIN et ses 3 musiciens ont animé cette journée.

Le club reprendra le 6 Janvier 2026.

Merci infiniment à M BERTHELOT Pascal, Maire pour le prêt de la salle polyvalente.

Je terminerai par une pensée pour 2 adhérents souffrants et je formule le souhait de les retrouver parmi nous.

Joyeux Noël et bonne année à tous.

La Présidente,
Monique WASIOLEK

SOCIETE DE CHASSE

La société de Chasse de Charbonnier les Mines compte actuellement 8 sociétaires.

Le Bureau est composé de :

- **Jean-François SANTARPIA, président**
- **Vincenzo LAURICELLA, trésorier**
- **Eric MODOLO, secrétaire.**

La société de Chasse de Charbonnier les Mines a pour but le développement raisonné du gibier, sa protection, son repeuplement, la destruction des nuisibles et la répression du braconnage.

Elle est adhérente à la Fédération des chasseurs du département du Puy de Dôme.

Elle exerce son activité en concertation et en bonne entente avec les agriculteurs, les usagers de la nature et les randonneurs.

Pour adhérer à notre association, il faut être détenteur du permis de chasser. Celui-ci est obtenu après un examen qui comprend :

- Une épreuve théorique
- Une épreuve pratique.

Contrairement à ce qui est dit dans l'opinion publique, les espèces gérées par les chasseurs ont un excellent niveau de conservation car la chasse n'a pas pour but d'éteindre une espèce animale mais plutôt de la réguler.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à nous contacter : ☎ 06-30-89-65-96

J.F. SANTARPIA

Fusion des AAPPMA : une nouvelle dynamique pour la pêche locale

Après deux années de concertation et d'échanges, l'AAPPMA de Charbonnier-les-Mines a fusionné avec celles de Lempdes-sur-Allagnon et d'Auzon, donnant naissance à une structure unique et renforcée. Créée dans les années 1950, notre association locale de pêche comptait ces dernières années près de 80 adhérents. Elle assurait la gestion du secteur communal de l'Allagnon, du Béal, ainsi que de l'étang du Grand Pré.

Je souhaite à cette occasion remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles qui, depuis de nombreuses années, ont œuvré au service de la pêche et du milieu aquatique, dont ils sont les véritables sentinelles.

Ce rapprochement avec nos associations voisines est le fruit d'une démarche mûrement réfléchie, validée par une large majorité de nos adhérents. Il constitue avant tout une réponse à la crise du bénévolat que rencontrent aujourd'hui de nombreuses associations. Si l'AAPPMA de Charbonnier-les-Mines demeurerait un exemple en matière de fonctionnement, il devenait néanmoins de plus en plus complexe d'assumer l'ensemble des missions incombant aux membres du bureau.

Aussi, les statuts des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique imposent la constitution d'un bureau composé d'un minimum sept membres (et au maximum quinze), auxquels doivent s'ajouter deux vérificateurs aux comptes.

La nouvelle structure, désormais forte de près de 450 adhérents, aura la responsabilité d'un territoire plus vaste et plus diversifié. Celui-ci représente environ 70 kilomètres de linéaire de cours d'eau ainsi que deux étangs fédéraux, comprenant notamment :

- l'Allagnon, du pont de Lanau jusqu'à la limite aval de Beaulieu ;
- le Béal des Moulins, de sa prise d'eau jusqu'à Beaulieu ;
- les ruisseaux de l'Auzon et du Say, l'Auze et le Saduit
- l'étang du Grand Pré à Charbonnier-les-Mines (1,5 ha) ;
- l'étang des Vigeries à Vézézoux (6 ha).

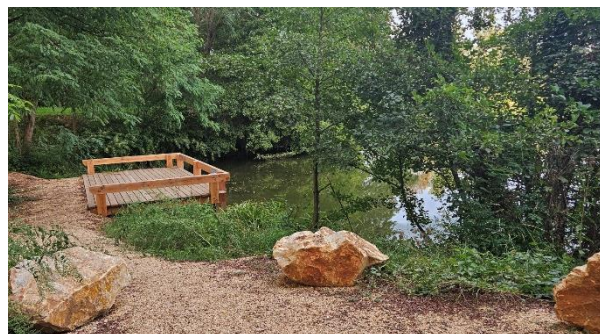
La nouvelle AAPPMA a récemment élu son bureau lors de l'Assemblée Générale. Avec une grande satisfaction, celui-ci se compose de quinze membres issus des trois associations fusionnées. La présidence sera assurée par Patrick Chion jusqu'au terme du mandat en cours, prévu à la fin de l'année 2026.

Informations pratiques - vente des cartes de pêche :

- directement en ligne sur le site www.cartedepeche.fr (rechercher « AAPPMA du L.A.C. ») ;
- auprès des dépositaires suivants :
 - Établissements Amathe à Lempdes ;
 - Café de la Poste à Lempdes ;
 - Pradeau Plants à Vézézoux.

En l'absence de point de vente de proximité à Charbonnier, une permanence de vente sera organisée le **vendredi 7 mars, de 9h00 à 12h00** (lieu à préciser). À cette occasion, nous aurons le plaisir de vous offrir un café et de vous faire découvrir les archives de l'AAPPMA de Charbonnier-les-Mines depuis sa création.

Nouveau ponton pour
personnes à mobilité réduite



Patrick CHION
Président de l'AAPPMA du L.A.C.

ETAT CIVIL 2025



Naissances

Louise MEIGNEUX né le 5 février 2025 Fille de Florian MEIGNEUX et de Charlotte BEGUE Domiciliés 10 chemin carreau de la mine	Mattéo LENARTOVA né le 26 mai 2025 Fils de Sébastien LENHARTOVA et de Philippine LOISEAU Domiciliés 8 chemin carreau de la mine
Noah KRAKOWIAK né le 7 février 2025 Fils de Michel KRAKOWIAK et de Anaïs SIMON Domiciliés 10 avenue Jean Jaurés	Milo BAUDOUIN né le 8 juillet 2025 Fils de Maxime BAUDOUIN et de Margaux BEAUBET Domiciliés 2 rue Frédéric Mistral

Mariage



Le 26 juillet 2025 Nathalie PATTARELLY et Didier DOS SANTOS	Le 13 décembre 2025 Pascal SABATIER et Carole REBOUL
---	--

Décès



GILBERT Lucienne Décédée 11 février 2025	FOURNIER Jean-Marc Décédé 27 juin 2025
TOLONE Jacqueline Décédée 12 mars 2025	BONNAFOUX Catherine Décédée 28 juillet 2025
WASIOLEK Sandrine Décédée 30 mars 2025	SANTARPIA Roseline Décédée 8 août 2025
CRISPET Colette Décédée 11 avril 2025	VILLIERS Jacques Décédé 6 septembre 2025
CHION Claude Décédé 02 mai 2025	GANNAT Hélène Décédée en septembre 2025
PONCE Germaine Décédée 25 mai 2025	MATHIEU Jacques Décédé 19 décembre 2025